



# CLUB CYCLOTOURISTE ET PEDESTRE DE VERNEUIL EN HALATTE

Président d'Honneur : *André ROUAULT*

PRESIDENTE	VICE PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER
<b>Mireille DEBAILLEUX</b> 36 Avenue du Général de Gaulle 60550 VERNEUIL EN HALATTE Tél. : 03 44 24 17 37 Courriel : mireillecycl36@sfr.fr	<i>Poste vacant à ce jour</i>	<b>Jean Paul DECLERCK</b> 8 Allée Joachim du Bellay 60550 VERNEUIL EN HALATTE Tél. : 03 44 24 78 50 Courriel : <a href="mailto:jean-paul.declerck@wanadoo.fr">jean-paul.declerck@wanadoo.fr</a>	<b>KOSEK Jacques</b> 36 Avenue de Beauval 60300 SENLIS Tél. : 03 44 53 32 19 Courriel : <a href="mailto:amjkosek@hotmail.fr">amjkosek@hotmail.fr</a>

<http://club-cyclopedestre-verneuilenhalatte.ffct.org>

Publication au Journal Officiel le 6 Février 1991 – Affilié à la FFCT en Mars 1991 sous le N°05507  
Agrément ministériel, arrêté sous le n° 60-92-16 du 7 Avril 1992 - Affilié à la FFRP le 7 Mars 1995 sous le n° 02115

## Programme 2017 (n°5) des sections Marche, Route et VTT *Du dimanche 22 octobre au dimanche 7 janvier 2018*



Quel plaisir la marche nordique !



2 randonneuses sur une petite route de campagne

Notre club adhère à la Fédération Française de Cyclotourisme  
Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
Comité Régional Hauts de France– Comité Régional Pédestre  
Codep 60

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

# SECTION PEDESTRE

## *Sorties hebdomadaires sur Verneuil en Halatte*

### SORTIE LE DIMANCHE MATIN :

Départ 8 h 45 : Auberge du Marronnier

Retour : vers 11 h

### SORTIE le MARDI après midi :

Départ 14 h 15 : Auberge du Marronnier

Retour : vers 15h30

Marche promenade ouverte à tous d'une heure dix environ

### SORTIE LE JEUDI MATIN :

Départ 8 h 45 : Auberge du Marronnier

Retour : vers 11 h

### SORTIE LE SAMEDI APRES-MIDI :

Départ 14 h 15 : Auberge du Marronnier

Retour : vers 16 h

Pour éviter toute contestation, il est précisé que le groupe sera guidé exclusivement par les personnes habilitées dont les noms suivent :

CADET Pascale

GAZEILLES Françoise

TROUVET Claude

DELCUSE Marc

FLAMENT Jean

GRAVEAU Viviane

LEMAIRE Armand

POISSONNIER Mauricette

DUBRAU Jean

## **NOUVEAUTES 2017**

### **Marche nordique**

Des sorties de marche nordique chaque mardi jusqu' au 21 novembre à 8h30, reprise ensuite en janvier 2018.

Les personnes intéressées peuvent d'ores se rapprocher de moi pour connaître le lieu de rendez vous.

mon n° de portable 06 32 36 00 04 et mon adresse mail marc.delcuse@orange.fr

### **Sorties « découverte » en après midi ou à la journée**

La prochaine au printemps 2018.

*LE CLUB CYCLOTOURISTE ET PEDESTRE DE VERNEUIL EN HALATTE*  
**propose le samedi 6 janvier 2018 un déplacement en  
 bus pour participer au 32<sup>ème</sup> RALLYE PARIS TOUR  
 EIFFEL**

**PROGRAMME**

13 h 00 : Départ parking du Cimetière à Verneuil en Halatte

14 h 30 : Arrivée à la Halle Georges Carpentier à Paris et départ pour l'un des 4 circuits (10-15-16 ou 23 km)

vers 22 h 45 : Regroupement et départ de la Halle Georges Carpentier pour le retour  
 vers minuit : Retour à Verneuil en Halatte

**Impératif :** Le remplissage du bus (55 places) se fera avec une priorité pour les adhérents au club au fur et à mesure de l'enregistrement des inscriptions

**BULLETIN D'INSCRIPTION : PARIS 2018**

à faire parvenir avant le 15 DECEMBRE 2017

avec un chèque correspondant à la somme du total à l'ordre de : "CLUB CYCLO & PÉDESTRE de VERNEUIL-EN-HALATTE" à : Madame Mauricette POISSONNIER - 32 Avenue du Général De Gaulle - 60550 VERNEUIL EN HALATTE

TARIF N°1: 15€ pour les adhérents à jour de leur cotisation 2017

TARIF N°2 : 7.50€ pour enfants d'adhérents (moins de 12 ans)

TARIF N°3 : 20€ pour les « non adhérents au club »

TARIF N°4: 10€ pour enfants de « non adhérents au club » (moins de 12 ans)

Nom, prénom, adresse domicile, tél portable de préférence ou fixe , e-mail	Tarif n°1 15€	Tarif n°2 7.50€	Tarif n°3 20€	Tarif n°4 10€
total	€	€	€	€

Total général : €

# ***SEUL, ENTRE AMIS, EN FAMILLE VENEZ RANDONNER.*** DEPART

& ARRIVEE : Halle Georges CARPENTIER 81 Bd MASSENA 75013 PARIS.

(Métro : Porte d'Ivry, ligne 7)

Le circuit de **16 km** et le petit Circuit de **10 km** s'arrêtent à l'Hôtel de Ville d'où vous pourrez prendre le Métro ligne 7 (à 100 mètres du Ravitaillement) pour rejoindre le lieu d'arrivée.

**Le circuit de 15 km des ponts de Paris vous ramène à la Halle G. Carpentier**

**Cotisation de participation: 3,50 €uros**

(possible sur place au départ **le 6 janvier à partir de 13 H.**)

Toutefois pour une bonne organisation, une pré-inscription est souhaitée pour le 30 décembre

**SEULS LES GROUPES PRE-INSCRITS ET PAYES A CETTE DATE SE VERRONT REMETTRE UNE COUPE**

(Minimum 50 personnes)

Départ entre 15 & 17 heures à votre libre convenance.

Un seul poste de ravitaillement dans la halle Carpentier (petite collation dans la limite des stocks)

**CLOTURE de la MANIFESTATION à MINUIT (Halle Georges Carpentier)**

La randonnée est ouverte à tous.

Les enfants de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte responsable.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte d'un mineur.

**Veillez munir les mineurs de l'adresse de retour de la manifestation et de leur indiquer de rester sur les circuits**

**de la manifestation. si possible les munir du N° de téléphone portable des parents et du responsable du groupe**

**Halle G Carpentier 81 Bd Masséna Paris 13 Métro : Porte d'Ivry ligne 7.**

Les participants devront en tous points respecter le code de la route et respecter les autres usagers.

**Ils devront se comporter en touristes & promeneurs isolés**

Ils ne devront pas s'éloigner des circuits balisés proposés, en cas contraire l'organisateur décline toute responsabilité.

Cette randonnée n'est pas une compétition, elle ne comporte aucun classement, chacun peut effectuer le parcours choisi à sa propre allure.

**LA RANDONNEE AURA LIEU QUEL QUE SOIT LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES.**

**Les LICENCES DE PARTICIPATION seront remises UNIQUEMENT au départ dès 13 H**

**LES CIRCUITS SONT ENTIEREMENT BALISES AU SOL.**

**ILS VOUS PERMETTRONT DE DECOUVRIR LES PRINCIPAUX MONUMENTS ILLUMINES DE PARIS :**

Les Gobelins, le Val-de-Grâce, la tour Montparnasse, les Invalides, l'Ecole Militaire, la Tour-Eiffel, le Trocadéro, L'Arc de Triomphes, la Concorde, les Quais, le Musée d'Orsay, le Louvre, la Conciergerie, l'Hôtel de Ville.

**& en plus sur les 23 kilomètres :**

La Madeleine, l'Opéra, la Comédie Française, les Halles, Beaubourg, Notre-Dame, la Sorbonne, le Panthéon, la rue Mouffetard, la Mairie du XIII<sup>e</sup>, le quartier Chinois.

SECOURISME assuré par la Croix-Rouge Française.

La garantie responsabilité civiles et des atteintes corporelles des participants du fait de l'association organisatrice est assurée auprès du GROUPAMA.

**A l'arrivée petite restauration payante possible jusqu'à 23 H 00 et ou dans la limite des stocks.**

Renseignements

& inscriptions :

Site internet : [www.godillot-familial.fr](http://www.godillot-familial.fr)

mail : [godillot.familial@gmail.com](mailto:godillot.familial@gmail.com)

**GODILLOT FAMILIAL** 164 rue de Saussure

**Bat 5 Appt 522, boîte N° 9** 75017 PARIS

**Tél : 06 89 52 13 64 ou 01 47 66 99 24**

**Horaires : Départ Halle G. Carpentier entre 15 & 17 heures**

**Clôture de la randonnée (Halle G. Carpentier) à MINUIT**

***Le paiement de la préinscription reste acquis au Godillot Familial en cas de non venue à la manifestation de votre association. Cela quelque soit la cause du désistement.***

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Imprimé par l'association

# Que vous soyez

# MARCHEURS

OU

# TOURISTES

## La Croatie vous attend



**DU 16 au 23  
SEPTEMBRE 2018**



**Split,  
Île de Korčula**



**Île de Mljet  
Dubrovnik**



**Tarif selon le nombre d'inscrits :**

30 personnes : 1 239 € - 25 personnes : 1 269 € - 20 personnes : 1 309 €

**Réservation et modalités :**

- 100 € par personne à la réservation (le plus tôt possible).
- Possibilité de régler en 5 fois (sans frais) soit 200 €
- Ajustement au 6<sup>e</sup> versement ou à votre convenance (dernier versement fin juillet).

Chèque établi à l'ordre de V T F

- Assurance annulation et multirisques GOLD 1.80% du total dossier TTC hors adhésion – 10 € minimum
- Chambre individuelle (en demande et en nombre limité) 219 €

**Inscription et renseignements :**

Mauricette Poissonnier

32 avenue du Général de Gaulle

60550 Verneuil-en-Halatte

☎ 03 44 25 12 90    ✉ : momo.p@neuf.fr



# MARCHEURS

## **1<sup>er</sup> jour : Arrivée à l'aéroport de SPLIT, transfert à KORCULA**

Accueil par notre agent, puis visite guidée du Palais Dioclétien, du centre médiéval de la ville (La Porte de la Mer du palais, le passage souterrain, le Péristyle, la cathédrale Saint Domnio, puis le centre Médiéval avec la Place de Peuple, la poissonnerie, la charmante rue du Général Marmont et la Riva).

Déjeuner sur la terrasse d'une taverne proche du port. Temps libre pour visites individuelles.

Départ du port de SPLIT pour le port de KORCULA pour transfert à l'hôtel. *Installation dans les chambres, dîner et nuit.*

## **2<sup>ème</sup> jour : Excursion au parc national de MLJET.**

Départ à pied pour le port de KORCULA, puis en catamaran pour POMENA.

Promenade à l'ombre des pins et des cyprès centenaires du Parc National (*environ 13 km de marche*) jusqu'au sommet de la colline de Montokuc.

Visite libre du monastère Bénédictin (XII<sup>e</sup> siècle) sur l'îlot de Sainte Marie. *Déjeuner panier repas.*

Possibilité de baignade dans le lac dont la température de l'eau est environ 5°C plus chaude que celle de la mer.

Retour en bateau de PRISTANISTE ou de MALI MOST pour POMENA (?).

Départ de POMENA pour KORCULA. *Retour à l'hôtel, dîner et nuit.*

## **3<sup>ème</sup> jour : Sentier KORCULA et LUMBARDA**

Visite guidée de la ville avec entrées à la cathédrale et à la collection des icônes de l'église de Toussaints.

Montée sur 3 collines : **FORTECA** (86m), **NAPLOV** (92m) et **SAINT ANTON** (58m) puis marche jusqu'au village de **LUMBARDA**, ses vignobles et plages de sable. Temps libre pour baignade. *Déjeuner sur la terrasse d'une taverne proche de la plage.*

Retour à pied par l'ancien chemin de **LUMBARDA** à **KORCULA** à travers les champs d'oliviers et le sentier de la forêt. Dîner et nuit.

## **4<sup>ème</sup> jour : Église et chapelles du village**

Transfert en autocar de **KORCULA** au village de **ZRNOVO**, puis marche par le sentier de la forêt jusqu'à la chapelle Saint Eustache (1571), qui se trouve sur la colline de **VELI VRH** (357 mètres). Panoramas sur les îles de Lastovo et de Mljet.

Continuation à travers le maquis jusqu'au plateau de Sitava, puis par le « tunnel » de végétation ».

Descente vers le plateau de **DUBROVA** et la chapelle Saint-Jacques (1580).

*Déjeuner "vigneron".* Continuation par la route Napoléonienne jusqu'à la réserve naturelle de **KOCJE**, connu pour le « chaos » de rochers et d'arbres centenaires. Bref repos à l'ombre.

Continuation vers le hameau de **BRDO** pour le beau panorama sur le plateau de **ZRNOVO**.

*En option :* Arrêt dans le hameau de **PRVO SELO** pour dégustation des produits du terroir (miel, eau de vie, huile d'olive, liqueurs), Retour à pied à **KORCULA** puis à l'hôtel, dîner et nuit.

## **5<sup>ème</sup> jour : Sentier « OUTRE MER » : la presqu'île de PELJESAC**

Départ en bateau de **KORCULA** à **KUCISTE**, puis randonnée sur le sentier balisé du flanc de la montagne. Vue panoramique sur la mer et sur l'île de Korcula. *Déjeuner sur la terrasse d'une auberge locale.*

Descente à **OREBIC** par le village de **GURICA SELO** et **RUSKOVICI**. Baignade sur l'une des plages.

Retour à **KORCULA** en bateau, puis à l'hôte, dîner et nuit.

## **6<sup>ème</sup> jour : Sentier des plages de DEFORA**

Transfert en autocar de **KORCULA** au village de **ZRNOVO**, puis marche par l'ancien chemin forestier de la colline de **VELI VRH** et à travers des vignobles et oliviers vers les plages de **BRATINJA LUKA** et d'**ORLANDUSA** sur la côte sud de l'île.

Baignade sur la plage aux galets blancs. Continuation de marche puis montée sur la colline de **SMRC**.

*Délicieux déjeuner servi sur la terrasse de la propriété agricole de SIMUNOVO.*

Poursuite par le sentier à travers la forêt centenaire des pins vers la baie de **PAVJA LUKA** puis par le "tunnel" de la dense végétation jusqu'à la colline de **DUBROVICA**.

Descente au village à travers les champs d'oliviers. Visite de la maison historique du village avec son moulin à l'huile et ses chambres aux décorations et ustensiles d'antan. Un apéritif est inclus. Retour à pied à **KORCULA**. *Dîner et nuit.*

## **7<sup>ème</sup> jour : KORCULA / DUBROVNIK en bateau + autocar**

De KORCULA, traversée du chenal en bateau, puis transfert en minibus par une route panoramique jusqu'à l'hôtel de DUBROVNIK.

Installation dans la chambre, puis départ en autobus de ligne régulière ou marche d'environ 1h15, jusqu'à la vieille ville. *Déjeuner.*

Puis visite guidée de la vieille ville de DUBROVNIK inscrite au Patrimoine Mondial Culturel de l'UNESCO avec 2 entrées incluses.

*Notre suggestion :* après la promenade dans la vieille ville, faire un tour des remparts pour admirer sa structure urbaine, les toitures, les fortifications et la mer **ou** sortir en bateau du Vieux port sur l'île de LOKRUM pour une promenade dans son joli parc naturel et baignade. *Retour à l'hôtel, dîner et nuit.*

## **8<sup>ème</sup> jour : Retour de DUBROVNIK. Petit déjeuner et temps libre en fonction de l'horaire du vol de retour.**

Transfert de l'hôtel à l'aéroport de DUBROVNIK environ 2h30 avant le départ du vol.

# TOURISTES

## **1<sup>er</sup> jour : Arrivée à l'aéroport de SPLIT, transfert à KORCULA**

Accueil par notre agent, puis visite guidée du Palais Dioclétien, du centre médiéval de la ville (La Porte de la Mer du palais, le passage souterrain, le Péristyle, la cathédrale Saint Domnio, puis le centre Médiéval avec la Place de Peuple, la poissonnerie, la charmante rue du Général Marmont et la Riva).

Déjeuner sur la terrasse d'une taverne proche du port. Temps libre pour visites individuelles.

Départ du port de SPLIT pour le port de KORCULA pour transfert à l'hôtel. *Installation dans les chambres, dîner et nuit.*

## **2<sup>ème</sup> jour : Excursion au parc national de MLJET.**

Départ à pied pour le port de KORCULA, puis en catamaran pour POMENA.

Promenade à l'ombre des pins et des cyprès centenaires du Parc National (*environ 2h30 de marche*).

Visite libre du monastère Bénédictin (XIIe siècle) sur l'îlot de Sainte Marie. *Déjeuner panier repas.*

Possibilité de baignade dans le lac dont la température de l'eau est environ 5°C plus chaude que celle de la mer.

Retour en bateau de PRISTANISTE ou de MALI MOST pour POMENA (?).

Départ de POMENA pour KORCULA. *Retour à l'hôtel, dîner et nuit.*

## **3<sup>ème</sup> jour : Tour de l'île de KORCULA.**

Visite guidée de la ville avec entrées à la cathédrale et à la collection des icônes de l'église de Toussaints.

Départ en autocar avec guide par la route insulaire pour le tour des villages, des vignobles et des plages de l'île de KORCULA.

Arrêt au village de BLATO, le plus grand de l'île pour promenade au centre historique. *Déjeuner dans une taverne du village.*

Continuation vers VELA LUKA, le port des pêcheurs de l'île, puis retour à SMOKVICA et dégustation des vins blancs dans la cave privée de la famille Banicevic.

Retour à KORCULA par la route panoramique qui passe au-dessous de la Plage de Pupnatska Luka. *Dîner et nuit.*

## **4<sup>ème</sup> jour : Sortie en bateau sur la riviéra.**

Vers LUMBARDA et ses plages de sable. Temps libre pour baignade, puis *déjeuner sur la terrasse d'une auberge de la plage.*

Continuation de navigation vers OREBIC, puis tout au long de la riviéra de PELJESAC passant devant les villages de PERNA, de KUCISTE et de VIGANJ.

Traversée du chenal pour arriver devant le charmant village de RACISCE et arrêt dans son petit port, s'il y a de la place.

Retour à KORCULA en passant devant les nouveaux villages de la côte Nord de l'île. *Retour à l'hôtel, dîner et nuit.*

## **5<sup>ème</sup> jour : Excursion journée à HVARSEP.**

Départ en catamaran pour KORCULA. Arrivée dans le port de HVAR. *Petit déjeuner sur la Grande Place.*

Visite guidée de la ville avec ses monuments : la cathédrale Saint Etienne, l'ancien arsenal, la partie aristocratique, la partie des pêcheurs et des vigneron, le monastère Franciscain avec ses tableaux des maîtres Vénitiens. *Déjeuner sur la terrasse d'une auberge*

Après-midi libre pour la plage ou promenade individuelle.

Vers 18h00 départ de HVAR pour KORCULA. *Dîner et nuit.*

## **6<sup>ème</sup> jour : SIMUNOVO**

Transfert en autocar de KORCULA au village de ZRNOVO, puis sur le lieu-dit HRASTOVA.

Petite randonnée facile jusqu'à la propriété agricole nommée SIMUNOVO où un délicieux déjeuner sera servi sur la terrasse de la petite propriété. Retour au village en minibus.

Visite de la maison historique du village avec son moulin à l'huile et ses chambres aux décorations et ustensiles d'antan. *Un apéritif est inclus. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.*

## **7<sup>ème</sup> jour : KORCULA / DUBROVNIK en bateau + autocar**

De KORCULA, traversée du chenal en bateau, puis transfert en minibus par une route panoramique jusqu'à l'hôtel de DUBROVNIK.

Installation dans la chambre, puis départ en autobus de ligne régulière ou marche d'environ 1h15, jusqu'à la vieille ville. *Déjeuner.*

Puis visite guidée de la vieille ville de DUBROVNIK inscrite au Patrimoine Mondial Culturel de l'UNESCO avec 2 entrées incluses.

Notre suggestion : après la promenade dans la vieille ville, faire un tour des remparts pour admirer sa structure urbaine, les toitures, les fortifications et la mer **ou** sortir en bateau du Vieux port sur l'île de LOKRUM pour une promenade dans son joli parc naturel et baignade. *Retour à l'hôtel, dîner et nuit.*

## **8<sup>ème</sup> jour : Retour de DUBROVNIK. Petit déjeuner et temps libre en fonction de l'horaire du vol de retour.**

Transfert de l'hôtel à l'aéroport de DUBROVNIK environ 2h30 avant le départ du vol.



## SECTION ROUTE

Les **jeudis** rendez vous à 9h00 jusqu' au jeudi 9 novembre, ensuite à **compter du 16 novembre, rendez vous à 14h00**

il n'y a pas d'itinéraire pré-établi pour ces sorties, à définir entre vous au départ

**Les dimanches : 1 seul départ à 9h00**

**Dimanche 22 octobre : 48 km**

***A partir de ce dimanche, il n'y a plus d'itinéraire pré-établi, à définir entre vous au départ à 9h00***

**Dimanche 29 octobre :**

***ATTENTION ON PEUT DORMIR UNE HEURE DE PLUS***

**Samedi 2 décembre :**

Téléthon organisé par le club UFOLEP de Verneuil sur 40 Km,  
départ 13H30 de la place de l'église, don mini 5€

**Dimanche 3 décembre :**

Téléthon organisé par le club de Verberie sur 25 ou 50 Km, FFCT : 5 €, Autres : 7€

Départ de 9h à 10h ou 13h du château d'Aramont

Don mini : FFCT : 5 €, Autres : 7€, moins de 18 ans non licenciés : gratuit

## SECTION VTT

Aux mêmes dates et horaires suivants (9H00 le dimanche ou 14h00 le jeudi),  
des sorties VTT en forêt sont prévues.

### **Programme des randonnées VTT extérieures**

Le 29 octobre: CHAMBLY - distances de 25, 42, 62 ou 93 Km., tarif : gratuit  
contact: Eddie PERRIER, tél 01 74 71 64 91

Le 10 décembre: CREIL - distances de 15, 30 ou 45 Km., tarif : 2€, contact :  
Daniel RONCHI, tél 06 09 57 22

**Présents :**

**La Présidente :** Mireille DEBAILLEUX

**Le Secrétaire :** Jean-Paul DECLERCK

**La Secrétaire Adjointe :** Yvonne SAUVIAT

**Organisations diverses:** Pascale et Dominique CADET, Daniel DEBAILLEUX, Marie Noëlle DRUOT, Jean FLAMENT, Mauricette POISSONNIER, Claude TROUVET

**Marche nordique :** Marc DELCUSE,

**Webmaster :** André HERREMAN

**Absents, excusés :**

**Le Président d'Honneur:** André ROUAULT

**Le Trésorier :** Jacques KOSEK

La présidente ouvre la séance à 20h10 et suit l'ordre du jour

**Notre organisation du 1<sup>er</sup> octobre**

Toutes les tâches sont listées avec l'affectation des bénévoles pour chaque poste et pour les différents achats à faire d'ici là, on attend l'accord de la mairie de Fleurines pour le point de convivialité.

Un nouveau point sera refait dans 2 semaines.

On espère avoir assez de bénévoles pour les différents postes.

**Point sur les organisations de fin 2017 et début 2018**

5 volontaires tiendront le stand du club au forum des associations de ce dimanche 10/9

Semaine en Alsace, départ le 18/9 avec 18 personnes

2 places sont encore disponibles pour le W.E. de la Toussaint à Lyons la Forêt dans un gîte pour 18 personnes

Le club participera à la marche de Paris le 6/01/2018, déplacement en bus, les tarifs seront de 15€ pour les licenciés du club, 20€ pour les non adhérents.

Le W.E. de juin 2018 se déroulera du 15 au 17 dans un gîte du « 77 », à proximité de Fontainebleau.

**Notre assemblée générale du 20 octobre prochain**

Elle se déroulera à la nouvelle salle près du stade de foot et de la société CHANEL

Sur les 5 sortants, 4 se représentent, Mireille, Jean, Mauricette et Dominique, André Herreman ne se représente pas. L'organisation de l'A.G. sera traitée lors de la prochaine réunion du 21/9.

**Questions diverses**

Marc DELCUSE représentera le club à l'A.G. de la FFRP départementale du 16/9 à Verneuil.

Prévoir l'achat d'une trousse de 1er secours disponible pour notre organisation du 1<sup>er</sup> octobre.

Marc DELCUSE se chargera (si nécessaire) de l'achat de paire(s) de bâtons pour la marche nordique (MN), pour les nouvelles personnes lors des essais et démonstrations. A noter que Marc sera absent à partir du 21 novembre jusqu'à début janvier

Les séances de MN se déroulent le mardi matin à 8h30, le lieu de départ est variable, il y a environ 10 personnes chaque mardi.

Pour l'organisation par Pascale CADET des sorties pédestres à l'extérieure avec visite à thème, le club participera aux frais financiers des visites payantes à hauteur de 50% de la dépense, par personne et par sortie, avec une limite de remboursement maximum de 5€.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h15

**Prochaine réunion le jeudi 21 septembre à 20h00 au même endroit**

**Présents :**

**La Présidente :** Mireille DEBAILLEUX

**Le Président d'Honneur:** André ROUAULT

**Le Trésorier :** Jacques KOSEK

**Le Secrétaire :** Jean-Paul DECLERCK

**Organisations diverses:** Pascale et Dominique CADET, Daniel DEBAILLEUX, Marie Noëlle DRUOT, Mauricette POISSONNIER, Claude TROUVET

**Marche nordique :** Marc DELCUSE,

**Absents, excusés :**

**La Secrétaire Adjointe :** Yvonne SAUVIAT

**Webmaster :** André HERREMAN

**Organisations diverses:** Jean FLAMENT,

Le secrétaire ouvre la séance à 20h10 , il propose d'inverser l'ordre du jour l'ordre du jour

**Questions diverses**

Marc DELCUSE a représenté le club à l'A.G. de la FFRP départementale du 16/9 à Verneuil, peu de club de représenté, rien de particulier à souligner.

3 trousse de 1er secours sont distribuées, ne pas oublier dans ramener une pour notre organisation du 1er octobre.

Marc DELCUSE a reçu son attestation définitive de formation PSC1 et sera remboursé des frais occasionnés.

Pour les formations, il y possibilité de se faire rembourser d'une partie des dépenses, à étudier.

Au forum de dimanche dernier, une trentaine de contacts ont été réalisé, marche et VTT .

Pour le calendrier COREG de la FFCT, on ne fait plus de pub payante, (économie 50€)

Pour le gîte du W.E. de juin 2018, Mauricette fera une reconnaissance avant la fin d'année.

D. CADET demande si il y aurait des cyclos « route », partant pour une organisation hors département, sur plusieurs jours, 4 ou 5 personnes sont partantes pour le moment.

Vu le prochain départ d'andré H. du comité directeur, Jacques K. est partant pour s'occuper du site internet du club, qui sera à recréer.

Contrairement aux années précédentes, la première réunion de janvier ne sera plus suivie par « la galette des rois », vu la très faible participation des adhérents autres que ceux du comité directeur.

Les dépenses de déplacement de P. CADET en voiture, pour les reconnaissances nécessaires à ses organisations à la ½ ou à la journée seront remboursées avec effet rétroactif, suivant le barème en place au sein du club.

**Notre assemblée générale du 20 octobre prochain**

Elle se déroulera à la nouvelle salle près du stade de foot et de la société CHANEL

Sur les 5 sortants, 4 se représentent, Mireille, Jean, Mauricette et Dominique, André Herreman ne se représente pas.

Les différentes tâches de cette organisation sont réparties entre les membres du C.D., on « table » sur 35 présents.

Un fléchage pour accès à la salle sera mis en place.

Daniel RONCHI, président du club de Creil sera invité à notre A.G.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 21h45

**Prochaine réunion le vendredi 5 janvier à 19h00 au même endroit**

**FEDERATION FRANCAISE de RANDONNEE PEDESTRE**  
*Département de l'Oise*  
**Club Cyclotouriste et Pédestre de Verneuil en Halatte**

**DEMANDE de LICENCE « MARCHÉ »**

valable du 1er Septembre 2017 au 31 Décembre 2018

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de Naissance</b>
<b>ADRESSE:</b>		
<b>Tel:</b>	<b>E.mail</b>	

CATEGORIE	DETAIL de la LICENCE	TARIF	CHOIX
Personne âgée de moins de 75 ans	I.R.A. : Individuelle avec responsabilité civile et accident corporel + cotisation club de 5€	30,00 €	
Personne âgée de plus de 75 ans	I.R.A. : Cotisation club et assurance prises en charge par le Club	22,40 €	
Cotisation Club	Pour une personne déjà licenciée dans un autre club, (fournir S.V.P. un photocopie de votre licence)	10,00 €	
Revue	Abonnement à la revue Rando Passion (4 n°)	6,00 €	

**TOTAL**

Faire parvenir votre demande de licence ou cotisation ainsi que votre certificat médical (si besoin, voir ci dessous) ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé à Mme Mauricette POISSONNIER  
 32 Avenue du Général de Gaulle, 60550 Verneuil en Halatte, Tel: 03 44 25 12 90  
 ou à tout autre accompagnateur officiel dont le nom figure sur votre programme accompagné d'un chèque libellé à : Club Cyclo et Pédestre de Verneuil en Halatte

Signature	Banque:	n° du chèque:
-----------	---------	---------------

## devez vous fournir un certificat médical?

### Première prise de licence :

Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, daté de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant.

**Sa durée de validité est maintenant de 3 ans, sous certaines conditions.**

### Renouvellement de licence :

#### En fonction de la date de votre dernier certificat médical fourni

**Durant la nouvelle période de validité de 3 ans du certificat médical**, lors de chaque renouvellement de licence le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé (cf annexe 1):

**S'il répond « NON »** à toutes les questions et qu'il l'atteste (cf. annexe 2), il est dispensé de présentation d'un certificat médical.

**S'il répond « OUI »** à une seule des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

#### Annexe 1 - Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

#### Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON\*

Durant les 12 derniers mois

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord

d'un médecin ?

6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)?

A ce jour

7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?

8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?

9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui le questionnaire renseigné.

annexe n °2 à détacher et à fournir avec votre demande de renouvellement

**Annexe 2 - Modèles d'attestation de réponse au questionnaire de santé**

**Ce document doit être fourni par le licencié à son club qui le conservera, lors du renouvellement de sa licence.**

Attestation pour les pratiquants majeurs :

Je soussigné **M/Mme** .....atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu

**NON\*** à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence

**OUI\*** à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée sportive (et éventuellement) de la marche nordique lors de mon renouvellement de licence.

\* entourer OUI ou NON

**Date et signature**

FEDERATION FRANCAISE de CYCLOTOURISME Club Cyclotouriste et Pédestre de Verneuil en Halatte			
<b>DEMANDE de LICENCE : ROUTE et VTT (formule Velo RANDO "Petit Braquet")</b> valable du 1er Janvier au 31 décembre 2018			
NOM Prénom		Date de Naissance	
ADRESSE:			
Tel:		E.Mail	
CATEGORIE	DETAIL de la LICENCE / ASSURANCE PETIT BRAQUET*	TARIF	CHOIX
<b>Licence Individuelle</b>			
Plus de 75 ans	<b>Cotisation Club et assurance prise en charge par le Club</b> Forfait	27,50 €	
ADULTE Sans Revue	Licence FFCT + Cotisation Club + Assurance avec: Defense - Recours et Rapatriement	49,00 €	
ADULTE Avec REVUE	Licence FFCT + Cotisation Club + Assurance avec: Defense - Recours - Rapatriement et Revue Cyclotourisme	73,00 €	
<b>Licence Familiale</b>			
Chef de Famille Sans Revue	Licence FFCT + Cotisation Club + Assurance avec: Defense - Recours et Rapatriement	49,00 €	
Chef de Famille Avec Revue	Licence FFCT + Cotisation Club + Assurance avec: Defense - Recours - Rapatriement et Revue Cyclotourisme	73,00 €	
2ème ADULTE	Licence FFCT + Cotisation Club + Assurance avec: Defense - Recours et Rapatriement	33,50 €	
Jeune de 7 à 18 ans	<b>Cotisation Club et assurance prise en charge par le Club</b> Assurance avec Defense Recours et Rapatriement	6,50 €	
Cotisation Club	<b>Pour une personne déjà licenciée et assurée dans un autre club</b>	10 €	
		<b>TOTAL</b>	
Pour l'assurance " <b>GRAND BRAQUET</b> " (vélo, GPS et tenue vestimentaire assurés), ajouter 48€ au tarif ADULTE garanties: 1500€ pour le vélo, 300€ pour le GPS et 160€ pour les équipements vestimentaires <b>Faire parvenir votre demande de licence ou cotisation ainsi que votre certificat médical (si besoin, voir ci-dessous), ainsi que la partie détachable complétée de la notice d'assurance ALLIANZ à Jean-Paul Declerck - 8 Allée Joachim du Bellay- 60550 Verneuil en Halatte - Tel: 03-44-24-78-50</b>			
<b>Chèque libellé à : Club Cyclo et Pédestre de Verneuil en Halatte</b>			
Signature		Banque:	N° du chèque:

## devez vous fournir un certificat médical?

### Première prise de licence :

Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, daté de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 5 ans, sous certaines conditions.

### Renouvellement de licence :

#### **Votre dernier certificat médical doit être daté après le 15/01/2016**

Durant la nouvelle période de validité de 5 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé (cf annexe 1):

**S'il répond « NON »** à toutes les questions et qu'il l'atteste (cf. annexe 2), il est dispensé de présentation d'un certificat médical.

**S'il répond « OUI »** à une seule des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

#### **Annexe 1 - Renouvellement de licence d'une fédération sportive**

Questionnaire de santé

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

#### **Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON\***

Durant les 12 derniers mois

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?



- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)? A ce jour
- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

**Annexe 2 - Modèles d'attestation de réponse au questionnaire de santé**

**Ce document doit être fourni par le licencié à son club qui le conservera, lors du renouvellement de sa licence.**

Attestation pour les pratiquants majeurs :

Je soussigné **M/Mme** .....atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu

**NON\*** à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence

**OUI\*** à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée sportive (et éventuellement) de la marche nordique lors de mon renouvellement de licence.

\* **entourer OUI ou NON**

**Date et signature**

(Conformément aux articles L321-1, L321-4, L321-5 et L321-6 du Code du Sport et de l'article L141-4 du Code des assurances)

**Fédération française de cyclotourisme**

Cette notice vous est remise par la FFCT dont vous êtes membre afdn. De vous informer qu'outre des garanties couvrant la responsabilité civile et la Défense pénale et Recours, vous pouvez bénéficier des garanties d'assurance de personnes souscrites et qui vous sont proposées par la FFCT. • d'attirer votre attention sur l'important que vous avez à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les accidents corporels auxquels peut vous exposer votre pratique sportive. En choisissant sa formule d'assurance, le licencié choisit ses garanties :

Nature de la garantie	Mini Braquet	Petit Braquet	Grand Braquet
Responsabilité civile - Défense pénale et Recours	Acquise	Acquise	Acquise
Décès accidentel	Non acquise	5 000 €	15 000 €
Décès ACD/AVC(1) :			
• En l'absence du vent à l'effort de moins de 2 ans	Non acquise	1 500 €	2 500 €
• En présence du vent à l'effort de moins de 2 ans	Non acquise	3 000 €	7 500 €
Invalité permanente totale (réductible partiellement selon le taux d'invalité) sous déduction d'une franchise relative ≤ 5 %	Non acquise	30 000 € versé en totalité si taux d'invalité ≥ 66 %	60 000 € versé en totalité si taux d'invalité ≥ 66 %
Frais médicaux prescrits y compris non remboursés par la Sécurité sociale dont :	Non acquise	3 000 €	3 000 €
• prothèse dentaire : - par dent (maxi 4)		250 €	250 €
• Lunette : - par verre		500 €	500 €
• - par monture		120 €	120 €
• - par monture		200 €	200 €
• Réparation ou remplacement autre prothèse (médicale)		500 €	500 €
Frais de séjour dans un centre de rééducation en traumatologie sportive	Non acquise	3 000 €	3 000 €
Assurance dont :			
• Rapatriement	Non acquise	Frais réels 10 000 €	Frais réels 10 000 €
• Prix en charge des frais médicaux, chirurgicaux ou d'hospitalisation à l'étranger et avance			
• Frais de recherches, de secours et d'évacuation			
• Dommages (indemnisation venant de déduire de 8 % par an max 70 %) :	Non acquise	3 000 €	3 000 €
• Casque		80 €	80 €
• Cardio-fréquencemètre (à fonction exclusive)		100 €	100 €
• Équipements vestimentaires		Non acquise	180 €
• GPS (à exclusion du smartphone)		Non acquise	300 €
• Dommages au vélo y compris catastrophes naturelles		Non acquise	1 500 €

(1) Pour être valable le test à l'effort doit avoir été réalisé avant l'accident et au plus tard dans les 7 ans qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours.

Attention : Le licencié Véllo-Régale FFCT ne peut prétendre aux capitaux décès ACD/AVC même avec la formule d'assurance Petit Braquet et Grand Braquet.

**Demeurent exclus de la garantie des Accidents corporels :**

- 1 Les accidents, maladies et infirmités survenues ou dont l'assuré avait connaissance avant la prise d'effet du contrat, ainsi que leurs suites, conséquences ou aggravations ;
  - 2 Les suites, conséquences ou aggravations d'un état traumatique résultant de :
    - votre état alcoolique temporaire (taux d'alcoolémie égal ou supérieur au taux légal) ou chronique, l'usage de stupéfiants, barbituriques et tranquillisants hors prescription médicale, de stimulants, anabolisants et hallucinogènes,
    - votre participation à une rixe (sauf cas de légitime défense ou d'assistance à personne en danger), à un crime ou à un délit intentionnel, à des émeutes ou mouvements populaires et toute faute intentionnelle ou dolosive de votre part ou de celle du bénéficiaire,
    - la tentative de suicide, le suicide ;
  - 3 Les accidents résultant de la conduite de tout véhicule sans permis ou certifié en état de validité, de compétitions (et leurs essais) comportant l'utilisation de véhicules ou embarcations à moteur sauf cas de participation à des concentrations automobiles non soumises à autorisation des pouvoirs publics ;
  - 4 Les frais de voyage, de séjour et de cure dans les stations balnéaires, thermales ou climatiques ;
  - 5 Les accidents relevant de la législation du travail.
- Pour plus d'informations sur les garanties, vos obligations en cas de sinistre, renseignez-vous auprès de votre Club.

**Les garanties optionnelles proposées**

si l'option est souscrite auprès du Club (bulletins N° 1 et N° 2 Annexe 2) :

- Les Indemnités journalières (Bulletin N° 1 Annexe 2)
- L'assuré garanti si assuré le versement d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale médicalement reconnue à la suite d'un accident survenu dans le cadre des activités garanties et dans les cas suivants :
  - si l'assuré exerce une activité professionnelle et est mis en arrêt de travail par décision médicale (base indemnitaire) l'assuré verse une indemnité journalière correspondant exclusivement à la perte réelle de revenu sans pouvoir dépasser la somme de 30 € par jour à compter du 4<sup>ème</sup> jour d'arrêt et ce jusqu'au 365<sup>ème</sup> jour consécutif. Par perte réelle de revenu, on entend la différence entre la rémunération de l'activité professionnelle de l'assuré (salaires, primes, honoraires, gratifications) servant de base à la déclaration annuelle à l'Administration Fiscale et les prestations versées par la Sécurité sociale et/ou tout autre régime similaire, régime complémentaire ou temporeur.
  - Si l'assuré est hospitalisé pendant une période supérieure à 4 jours, l'assuré verse une indemnité journalière forfaitaire de 30 € par jour à compter du 4<sup>ème</sup> jour d'hospitalisation et ce, pendant une durée maximale de 90 jours d'hospitalisation.
- Cotisation : 25 € TTC en complément des formules Petit Braquet et Grand Braquet

Complément de garantie invalidité permanente et Décès (Bulletin N° 1 Annexe 2)

Les sommes d'écarts viennent s'ajouter à celles prévues par les formules Petit Braquet et Grand Braquet.

Garanties	Montant du capital supplémentaire
Décès (Tout événement d'origine cardio-vasculaire ou vasculo-cérébral)/AVC est exclu)	25 000 €
Invalité permanente totale (réductible partiellement selon le taux d'invalité) sous déduction d'une franchise relative ≤ 5 %	50 000 €*

\* En cas d'invalidité permanente partielle le montant de l'indemnité est égal au pourcentage du capital assuré correspondant au taux d'invalidité retenu.

Cotisation : 20 € ou 40 € pour capitaux d'écarts doubles.

**Garanties des Accidents de la Vie privée (Bulletin N° 2 Annexe 2)**

Toujours dans le souci d'apporter aux licenciés une meilleure couverture, nous vous proposons le contrat Garanties des Accidents de la Vie. Il permet de couvrir les dommages corporels résultant d'un événement accidentel privé y compris à l'occasion des accidents sportifs et ce quelle que soit l'activité pratiquée. Ce contrat peut aussi garantir la pratique de sport dangereux tel que les sports sous-marin, les sports aériens, y compris ULM, parapente et deltaplane, les sports mécaniques, lors de leurs compétitions et essais, ainsi que tous les sports pratiqués en quatuor d'amarer par des sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau. Vous êtes indemnisés en tenant compte des dommages subis : préjudices économiques, psychologiques, physiologiques et esthétiques jusqu'à 2 millions d'euros par personne. Le contrat peut être souscrit soit par une personne seule (réservé au célibataire sans enfant) soit pour la famille. Deux formules de garanties sont proposées (âge limite de souscription 68 ans) :

- Formule 1 pour une indemnisation dès 25 % d'incapacité permanente.
- Formule 2 pour une indemnisation dès 5 % d'incapacité permanente.

Voir l'art dans le bulletin de souscription N° 2 Annexe 2.

Allianz W&D  
 1 cours Michelé - CS 20051 - 92076 Paris La Défense Cedex  
 Entreprise régie par le Code des assurances  
 S4Q 110 291 RCS Nanterre  
 Société anonyme au capital de 991 967 200 €  
 www.allianz.fr

**Déclaration du licencié - saison 2018**

A retourner obligatoirement au Club (ou à la FFCT pour les membres individuels)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_

Pour le mineur représentant légal de \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_

Licence de la FFCT à (nom du Club) \_\_\_\_\_

Declare :

- Avoir pris connaissance du contenu de la présente notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFCT
  - Avoir été informé par la présente notice de l'important que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFCT.
  - Avoir choisi une formule MB, PB ou GB et les options suivantes :
    - Indemnité journalière forfaitaire  Complément Décès/invalidité
  - Avoir souscrit au contrat individuel Garanties des Accidents de la Vie (GAV) ou  non
  - Ne retenir aucune option complémentaire proposée
- Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_
- Signature du licencié souscripteur (ou du représentant légal pour le mineur)

